

Syndicat national des
personnels C.C.R.F.
FORCE OUVRIÈRE
46 rue des Petites Écuries
75010 PARIS

CCRFin **FO**rmations



Première rencontre avec Madame DELGA

Les quatre organisations syndicales représentatives de la DGCCRF ont été conviées, ainsi que leurs fédérations respectives, à un entretien avec Madame Carole DELGA, notre nouvelle Ministre de tutelle, le 9 juillet 2014 à 16h30.



Cet exercice un peu forcé, dans le cadre de la procédure habituelle d'un contact préliminaire avec la personne nouvellement en charge de nos dossiers au sein du Ministère, a donné lieu à un tour de table où chaque OS a pu développer son argumentaire eu égard au contexte difficile de l'organisation de la DGCCRF en DDI /DI RECCTE et des perspectives liées au protocole d'accompagnement signé par deux des OS présentes.

Alors que Madame DELGA a voulu rappeler, en réponse aux premières interventions que, sur le plan du principe, toute « politisation » du cas particulier de la DGCCRF était, à ses yeux, « hors sujet » de la présente réunion, lorsqu'est venu son temps de parole, la délégation **FO** lui a précisé :

- que le positionnement de notre organisation syndicale visait plus que jamais à sortir la DGCCRF du carcan DDI /DI RECCTE qui avait largement fait les preuves de son inefficacité depuis plus de 4 ans et que ce n'était pas l'octroi de quelques dizaines d'euros de plus par agent en poste dans les services extérieurs (de surcroît inégalitaire selon les catégories) qui changerait les données de l'affaire ;
- que, contrairement à ce qui avait été évoqué dans des interventions précédentes, **FO** n'entrait pas dans un processus de co-gestion de ce dossier mais était prêt à continuer les discussions sur la base d'une véritable NÉGOCIATION sur l'avenir de la DGCCRF ;

CCRFin **FO**s
2014

n° 07
11/07/14



www.ccrf-force-ouvriere.fr



- que la situation de cette administration était, n'en déplaise, éminemment liée à l'actualité politique, notamment eu égard aux discussions budgétaires en cours qui impacteront indubitablement la situation déjà désastreuse des effectifs en poste aujourd'hui. Nous lui avons communiqué, à titre d'exemple, les données en Aquitaine où, la veille, un Préfet de département, tancé par des mouvements d'agriculteurs, avait promis de déclencher au plus tôt des opérations de contrôle fruits et légumes avec... pratiquement personne pour les effectuer ! Sur le sujet des effectifs, la Secrétaire d'État a été dans l'incapacité de nous dire si le processus initié par son prédécesseur (stabilité + gains à venir) allait être confirmé dans le cadre du plan triennal du gouvernement

(voir article ci-contre) ;

- que, de surcroît, la réforme territoriale déjà prise en charge par les parlementaires va avoir des conséquences notables sur l'organisation actuelle de la DGCCRF (quid de l'existence du département ? Quid de l'organisation des DIRECCTE dans le cadre du regroupement en 14 « super » régions ? Compte tenu des bouleversements à venir, cette césure DDI /DIRECCTE, doublement ancrée dans le local et le régional, est elle raisonnablement viable ?). Encore une fois, pas de réponse.

Gageons, à la décharge de Madame DELGA, qu'il ne s'agissait que d'un premier contact... En revanche, lorsque l'un de ses conseillers a fait remarquer que le plan d'action était une base pour les futurs développements du dossier programmés fin septembre/début octobre 2014 et qu'ils étaient fortement demandeurs des contributions que pourraient leur apporter les organisations syndicales (refrain bien connu et on sait également comment se termine la chanson...), nous leur avons rappelé, à notre tour, l'existence d'un grand principe appelé la « continuité de l'État ».

En effet, l'adage né sous la III^{ème} République selon lequel « les ministres passent, les bureaux restent » demeure toujours d'actualité : à la suite du mouvement de grève de mars, M. MOSCOVICI, alors Ministre de l'Économie et des Finances, avait déclaré aux représentants des OS qu'il reprendrait le dossier des articles 33 et 34 des conclusions du CI MAP de juillet 2013 « sous son bras » pour en rediscuter fermement avec Matignon.

L'administration de Bercy dispose donc d'ores et déjà de tous les éléments nécessaires pour porter à nouveau ces demandes fortes qui émanent des personnels à qui de droit, tant au niveau du Ministère qu'en interministériel. Nous contribuerons, bien entendu, à apporter le maximum d'éléments d'actualité qui corroboreront le bien fondé de cette démarche.

« Aujourd'hui en France
Le Parisien » du 10/07

**PRÈS DE 1.200 POSTES
DE FONCTIONNAIRES EN MOINS**

« Le gouvernement a dévoilé hier le budget prévisionnel de l'État pour les 3 prochaines années. Globalement, les seuls crédits des ministères (hors dette et pension, hors crédit à l'Union européenne et hors dotation aux collectivités territoriales) baisseront de 1,8 Md€ en 2015, de 2,1 Md€ en 2016 et de 2,3 Md€ en 2017.

Dans le détail, selon un document fourni hier aux députés par le ministère de l'Économie, l'écologie, le travail et l'audiovisuel font partie des missions les plus touchées, à l'inverse de l'éducation qui s'en sort avec une augmentation de ses crédits de 68 Md€ en 2014 à 69,7 Md€ en 2017. Mais, Bercy ayant ses raisons que la raison ignore, le ministère des Finances a averti qu'une telle lecture était « faussée », faisant valoir que certains ministères voyaient leurs dépenses baisser indépendamment de toute coupe. Élément plus concret, quelque 1.177 emplois seront supprimés. »